http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-2016-des-perspectives-mort.html

Rentrée 2016 : des perspectives mort-nées

- Les Dossiers - Carte scolaire -

Date de mise en ligne : mercredi 16 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Note de rentrée 2016 avec les propositions d'amendements du SNETAP-FSU

Malgré la priorité donnée à l'éducation et à la formation, la dotation globale horaire et ses 98 postes prévus au PLF 2016 n'ont pas été retenus sur les critères objectifs de satisfaction de la demande sociale. Le cap du maintien des dépenses publiques dans les limites des accords européens de limitations du déficit à 3 % reste prégnant.

Ainsi, la DGH est sous-estimée et ne prend pas suffisamment en compte les besoins de la formation initiale des enseignants, des poursuites d'ouverture initiées à la rentrée 2015. Ce sont ces difficultés, qui expliquent le retard pris par la DGER et le cabinet pour rendre les arbitrages dues sur les formations à enjeux particuliers.

Un contexte plombé

La note de service DGER/SDEDC/2015-631 du 22 juillet 2015 relative à l'organisation de la rentrée scolaire 2016 dès la première partie plombe l'exercice par le contexte présenté des suites à donner des attentats de janvier et de la mobilisation demandée aux établissements en faveur des valeurs de la République, du budget en préparation pour 2016 et de la réforme territoriale.
Des réformes de diplômes préfigurent la prochaine rentrée, celles du CAPA, du bac pro CGEA et de son articulation avec le BTSA et des enseignements de spécialités du baccalauréat S -EAT-.

Des priorités sans moyens

Les priorités pour la rentrée 2016 sont sans grands changements par rapport à la précédente. Les plafonds de recrutement sont maintenus et des ouvertures de classes examinées de manière à optimiser la carte des formations et à éviter des concurrences entre établissements publics et privés. Pour les autres priorités, la note surfe sur une pléiade de bonnes intentions : de l'innovation au numérique éducatif, de l'international à l'accès des élèves de baccalauréat professionnel au supérieur, du bien vivre ensemble à l'engagement du jeune... En revanche, pas plus que l'année précédente, il n'est envisagé pour l'enseignement agricole de le mettre dans des dispositions pour accueillir tous les jeunes de la génération 2000.

Une stratégie sans engagement

La stratégie préconisée pour chacune des régions conformément à la politique de développement de l'apprentissage fait la promotion de celui-ci en rappelant le redéploiement permis par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale de la taxe d'apprentissage à son bénéfice. Une attention particulière est faite à la formation professionnelle et du compte personnel de formation (CPF). Il impactera l'offre de formation qui devra se réorganiser pour s'intégrer au nouveau format du CPF et aussi aux nouvelles répartitions qui se font entre le plan de formation de l'entreprise et le CPF.
Quant à la formation initiale scolaire, et contrairement aux années précédentes, aucune préconisation de calendrier d'élaboration de la carte scolaire n'y ai donnée. Le Snetap-FSU a regretté cette absence et rappelé que tout retard de publication de la carte des formation est préjudiciable aux élèves qui dès la mi-janvier doivent pouvoir dans le cadre de leur orientation, disposer de l'information des structures à leur disposition.

Copyright © Snetap-FSU